



0 50 100 150 m

- Arbre remarquable
- Bâtiment remarquable
- Cavity
- Exploitation agricole
- Chemin de randonnée
- Élément paysager à protéger
- Marge de recul
- Immeuble de la reconstruction - élément à protéger
- Zonage
- Bâtiment remarquable
- Chute de bloc
- Maintien des rez-de-chaussée en commerce
- EA
- Espace boisé classé
- EBR
- Élément paysager à protéger
- Emplacement réservé
- Immeuble signalé
- Ordonnance d'aménagement programmée
- Obligation de démolition
- plomb
- Zone inondable
- Dégradation
- Zone humide
- Périmètre P.P.R.I.

Approbation :
 Modification simplifiée n°1 du 06/10/2016
 Modification n° 1 du 06/04/2017
 Modification n° 2 du 11/04/2019
 Révision allégée n° 1 du 11/04/2019
 Modification n° 3 du 15/12/2022

Edition :
Service SIG
26-1-2023

Sources :
-origine cadastre © Droits de l'Etat réservés
-service urbanisme flers Agglo

Zone	Description
1AU1	zone d'urbanisation future immédiate à vocation mixte
1AU2, 1AU2M, 1AU3, 2AU	zone d'urbanisation future immédiate à vocation d'activités économiques
2AU1	zone d'urbanisation différée
2AU2M, 2AU1, Nho	
A	zone agricole prolongée
AS	secteur sur lequel sont situées autorités les constructions, ouvrages ou travaux liés à l'activité de l'aéroport
AS1	secteur sur lequel sont situées autorités les équipements collectifs d'intérêt collectif
AS2	secteur de hameaux et habitations isolées occupées par des tiers non agriculteurs
AS3, Nho	secteur de taille et de capacité d'accueil d'activités
AP	secteur sur lequel nouvelle construction est interdite
N	zone naturelle ordinaire
NP	zone naturelle de protection renforcée
NI	secteur sur lequel sont situées autorités les aménagements ou équipements de loisirs de sport ou de détente
U	zone urbaine de centralité
UB	zone urbaine de centralité secondaire
UC	zone urbaine à dominante d'habitat collectif
UD1, UD2, UD3	zone urbaine à dominante d'habitat individuel
UZ	zone urbaine réservée aux grands équipements
UZ2, UZ3, UZ4, UZ5, UZ6	zone urbaine d'activités économiques et commerciales

